

patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [*Recherche*](#)
 - [Anita Conti](#)
 - [Expositions](#)
 - [Histoire](#)
 - [Archives en ligne](#)
 - [Images en ligne](#)
 - [Incontournables](#)
 - [Billetterie](#)
1. [Accueil](#)
 2. [Histoire](#)
 3. [Architecture](#)
 4. [Etablissements culturels et de loisirs](#)
 5. Centre de loisirs de Soye

Centre de loisirs de Soye

A la suite de la mise en vente de la propriété De Solminihac, la ville de Lorient, sur proposition d'Emmanuel Svob, et conformément aux délibérations du 11 septembre 1925, devient propriétaire du Parc et du Château de Soye, le 17 septembre 1925.

L'année 1925 est l'année de tous les projets. Prenant exemple sur la municipalité de Paris qui a envoyé de nombreux enfants en vacances à Larmor-Baden en 1924, Lorient agit et tente de créer une colonie de vacances à Kerpace. Le succès est grand mais les structures ne semblent pas adaptées. Emmanuel Svob, Maire de Lorient se félicite de cet embryon de colonie de vacances de l'été 1925... C'est donc dans l'idée de la création d'une structure forte et adaptée que la ville se met en quête d'un terrain avec si possible un local.



Le 4 septembre 1925, le *Nouvelliste du Morbihan*, journal Lorientais, publie l'annonce de mise en vente de la propriété de Soye. On comprend alors aisément le choix de la ville qui « saute » sur l'occasion de récupérer une grande propriété, et qui plus est celle de (l'encore) illustre Dupuy de Lôme.

Emmanuel Svob, lors d'une séance exceptionnelle du conseil municipal Lorientais du 11 septembre 1925, présente le projet : « *Tout le monde connaît la belle propriété située sur la route de Ploemeur et désignée sous le nom de Château de Soye.*

Elle vient d'être mise en vente en dix lots et l'un de ces lots, c'est à dire le Château, ses réserves et le parc qui l'entoure ont retenu notre attention. Mais la nature de la vente ne nous permettrait pas de participer directement, car le paiement comptant est de rigueur et l'état de notre trésorerie ne nous permettrait pas de disposer d'une aussi grosse somme.

La propriété est en excellent état et possède le chauffage central fourni par un moteur de deux chevaux. [...].

Les terrains, jardins et bois sont un lieu de repos unique. Situé à trois kilomètres du centre de Lorient et desservi par le tramway, son accès est facile, de plus depuis la disparition du bois de Keroman les Lorientais n'ont plus de lieux ou aller pour la promenade dominicale...

Dans le courant de l'après-midi, la plupart des conseillers municipaux se rendent à Soye pour visiter et tous reviennent enthousiastes, cela a sûrement joué dans la « balance » en faveur de la proposition du Maire.

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition de la propriété dépendant de la succession de Monsieur Louis Charles De Solminihac, pour la somme de 215 000 francs. Il donne les pouvoirs à Monsieur Svob, Maire, pour réaliser cette acquisition, et par la suite signer les contrats de vente au profit de la commune de Lorient.

L'acte de vente sera signé par Monsieur Svob, le 17 septembre 1925 et la Ville de Lorient deviendra dès lors propriétaire du lot n°1, à savoir le Château, les dépendances, bois et parc de Soye, s'étendant sur une surface de 7.5 hectares.

Le Maire E. Svob, après l'achat de Soye, se consacre dans le semestre suivant à mettre en place son projet d'association pour les enfants de Lorient...Et voilà que naît le Patronage Laïque de Lorient, qui s'installe... ... au château de Soye !

Après l'acquisition du château de Soye, Emmanuel Svob, épaulé par un groupement de militants laïques de l'époque, crée le « Patronage Laïque Scolaire et PostScolaire » le 26 janvier 1926. Les statuts sont déposés à la préfecture le 19 février 1926 et paraîtront le 25 février 1926 au Journal Officiel. Quelques jours plus tard, le *Nouvelliste du Morbihan* écrit : « *Dimanche matin, à 10 H a eu lieu à la mairie, salle du conseil municipal, la réunion constitutive du Patronage Laïque. Monsieur Svob, maire de Lorient, présidait, assisté de Messieurs Sécial, inspecteur primaire et Le Bourgo, premier adjoint. 25 délégués d'associations locales assistaient à cette réunion qui a été consacrée à l'adoption des statuts et à l'élection du conseil d'administration et des commissions du contrôle des fêtes* ».

Le Patronage Laïque de Lorient (PLL) est né de la réunion d'organisations laïques et républicaines autour des « Enfants de Lorient », société laïque de préparation militaire et de tir créée en 1886 sous le ministère Jules Ferry. Cette formation pré militaire avait lieu soit à l'école soit dans des organisations postscolaires comme « Les Enfants de Lorient ». Selon les premiers statuts, le PLL était destiné à veiller sur l'enfance et la jeunesse en accueillant pendant les jours de congé ou de loisirs, les élèves des écoles et les jeunes gens.

L'assemblée générale du 24 janvier 1926 avait choisi le premier conseil d'administration qui était composé de Monsieur Svob, président et de Messieurs Le Levé, Trévenec, Séveno, Bernard, Le Corre, Moëner, Pallery, Le Roux, Docteur Lettry, Docteur Servel, Corré, Macrez, Hévéden, Sécial, Madame Rio, membres.

Parallèlement fut constituée une commission des fêtes comprenant Madame Soret, Mademoiselle Ménard, Messieurs Moëner, Le Corre, Kerdusian, Pahery, Servel, Le Roux et Trévenec.

La nouvelle association constituée, il ne restait plus qu'à mettre en place des colonies de vacances dignes de celles de Paris. C'est ainsi qu'en juin 1926, la toute première colonie s'installe dans un Château de Soye, plus beau que jamais.

Les premières colonies de vacances des petits

Lorientais

Venez donc voir nos enfants des écoles s'ébattre, dans le parc de Soye et vous rendre compte des premières réalisations du Patronage Laïque nous avait dit le maire Svob. Si vous le voulez, nous partirons vers onze heures, avec notre ami Boucard qui est l'âme de l'affaire, nous verrons les enfants jouer dans le parc, nous assisterons à leur déjeuner, nous déjeunerons nous-même là-bas et vous verrez.

Devant une aussi aimable invitation, faite de la meilleure grâce, nous sommes allés hier à Soye et nous en sommes revenus pleinement satisfaits, plus, enchantés. Et d'ailleurs n'est-ce pas l'opinion de tous les bambins, de toutes les bambines, qui, depuis lundi s'y rendent quotidiennement.

- *Tu parles si on a du goût, dit l'une des fillettes.*
- *Si on joue bien sur l'herbe, fait l'autre.*
- *Il y a des jeux, et on va dans le tramway !*
- *Et ce qu'on « bouffe » bien, conclut un lutin à la mine éveillée.*

Jeudi matin, vers huit heures, ils ont été plus de 250 à prendre le tramway qui les a emmenés au grand air de la campagne.

Peu après onze heures, nous quittons Lorient, dans l'automobile conduite par M. Svob. La grille franchie, nous constatons que les poteaux et les installations pour les fêtes du patronage laïque sont en place, attendant une nouvelle fête qu'il faut espérer très prochaine.

Par la route intérieure de la propriété, qui a été aménagée de façon parfaite, nous arrivons à l'ancienne demeure de campagne des Dupuy de Lôme, nous constatons les travaux déjà réalisés.

A gauche, une longue auge zinguée, où l'eau courra avant le repas, sert de lavabo.

Au pavillon de campagne

Notre visite commence par le pavillon de campagne. Les trois pièces du rez-de-chaussée ont été aménagées. L'une en cuisine, d'une propreté méticuleuse, où ont été amenés les fourneaux du collège des jeunes filles. Les deux autres pièces sont transformées en réfectoires avec tables et bancs ; tout flambant neuf sur lesquelles s'alignent les timbales, les cuillers et les assiettes, pour plus de 200 couverts ! Le premier étage comportera plus tard des dortoirs pour les enfants de la future école de plein air.

Dans le parc

Entièrement clos de fils de fer, le parc a été séparé en deux par une clôture. Tout d'abord, la partie haute, c'est à dire, celle qui est réservée aux fillettes, qui entoure le boulingrin et le terrain de tennis. Toute la partie basse, descendant en pente douce vers le Ter, est destinée à recevoir les garçons.

Les fillettes sont là par centaines sous le regard attentif des volontaires. Les unes jouent à la poupée, les autres s'amusent avec des cerceaux...

Quelques acrobates roulent sur des trottinettes. Certaines arrivent avec des feuilles de laurier ou de rhododendron cueillies dans les buissons voisins. La gaieté et la joie enfantine règnent sur toutes les frimousses. Laissant nos fillettes à leurs jeux, nous descendons au Parc des gars. Davantage de bruits dans ce coin...

Le déjeuner

Rentrant au pavillon, nous pûmes voir des ouvriers cimentiers en train d'installer des cabinets d'aisance, pour les filles d'une part, pour les garçons d'autre part, et complètement séparés.

En attendant qu'une cloche, apportée au matin, fut installée sur le bâtiment, un coup de sifflet rassemble tout le petit monde qui eut tôt fait de se laver les mains et de garnir les bancs du réfectoire.

A chacun, tout d'abord, une excellente assiette de soupe, si bonne que, la plupart en redemandent et qu'un petit homme, d'une dizaine d'années, pour ne pas en perdre une bribe, « lichait » consciencieusement son assiette, l'air ravi.

Après la soupe, un ragoût aux pommes de terre, comme certes, beaucoup n'en eut à la maison. Là-dessus un biscuit. Le tout arrosé de vin coupé d'eau. Certes cela vaut largement quarante sous. A quatre heures, une collation de pain et de confiture est servie pour le prix modique de trente centimes. Les surveillants et surveillantes, (tous bénévoles), déjeunent par série dans une petite salle à manger, avec un menu des plus simples : hors d'œuvre, plat de viandes, légumes, dessert, vin : C'est le repas, que nous avons partagé.

De tout ce que nous avons vu, nous pouvons dire que le Patronage laïque a mis sur pied une oeuvre intéressante. Certes, jusqu'ici il n'y a qu'un départ, mais ce départ est excellent. La meilleure propagande est celle que, feront les enfants et leurs parents. Les mamans, surtout celles qui travaillent, sont assurées que pendant leur absence, le petit ou la petite, ne sont pas sur la rue soumis à toutes les tentations, à tous les dangers et les mauvais exemples. Qu'ils sont au grand air, bien surveillés, bien nourris, et qu'elles n'ont rien à craindre pour eux. L'an prochain, avec des ressources plus élevées, on pourra espérer recevoir 250 ou 300 enfants pendant quinze jours, mais peut être un millier pendant six semaines. Ce serait le rêve ! En attendant, à partir de l'automne, il faut espérer voir fonctionner l'école de plein air qui pourrait recevoir une vingtaine d'enfants à qui le grand air donnerait force et santé.

L'école de plein air

L'achat et l'aménagement du parc de Soye est un succès pour la municipalité. Après la création du PLL, la ville décide d'y implanter une auberge de jeunesse et une école d'un genre nouveau...

Depuis l'achat de la propriété, il restait un vœu cher à la municipalité, la création d'une

école pour les enfants fragiles. Dans la suite logique des aménagements de Soye, le 4 octobre 1927, le conseil municipal votait la création d'une école de plein air et la transformation du château de Soye.

Le 23 octobre 1927, au cours d'une manifestation laïque, l'école était inaugurée. Le 21 décembre 1927, le Conseil Départemental du Morbihan autorisait l'annexion d'un pensionnat, dirigé par l'institutrice qui fixait le nombre d'élèves à accepter. La même année, l'école de Soye était déclarée « d'utilité publique ».

Les enfants de l'école étaient recrutés par des médecins inspecteurs des écoles, aidés par des infirmières scolaires et des instituteurs, dans la population scolaire Lorientaise âgée de 6 à 12 ans. Il s'agissait d'enfants chétifs, mais non malades, relevant du besoin de la vie au grand air, d'une nourriture saine et copieuse et d'une hygiène rationnelle. Ces enfants faisaient un séjour minimum de 3 mois, mais qui pouvait être de 6 mois, de 9 mois ou d'une durée intermédiaire si le médecin inspecteur le jugeait nécessaire.

Les enfants dont la famille avait les moyens, payaient une pension journalière de 4 francs, pension qui pouvait être abaissée à 3, 2, 1 francs, et même gratuite si la situation de famille était précaire.

Cependant, une lettre de l'inspecteur d'académie, adressée le 8 août 1938, à l'inspecteur primaire de Lorient et à la municipalité, va mettre le feu aux poudres malgré le bien fondé de cette expérience :

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur votre école de plein air. Inaugurée le 23 octobre 1927, par M. Bodin, Inspecteur d'Académie, il avait désigné Melle CAREL au poste de directrice. Melle CAREL, enthousiaste du rôle qu'elle avait à remplir, donna tout de suite à l'école l'allure qui convenait et maintint l'effectif, 20 à 21 enfants, toujours au complet. Mais, pour convenance personnelle, elle demanda son changement en 1931, elle fut remplacée par Mme B. Alors les choses changèrent. La nouvelle directrice n'avait ni l'instruction, ni l'allant qui convenaient, et l'Ecole devint bientôt une simple garderie d'enfants. Puis Mme B. fut atteinte de malaise, plus tard de maladie, et elle est, depuis un certain temps hors d'état de remplir ses fonctions. Les enfants sont privés de toute instruction, livrés à eux-mêmes ou presque, et leur tenue est négligée, frisant la malpropreté ! Le corps enseignant de Lorient n'a pas tardé à s'en apercevoir, puis les parents eux-mêmes qui hésitent à y envoyer leurs enfants ou les en retirent après un court séjour. L'école de plein air est menacée de disparaître si des mesures urgentes ne sont pas prises. De toutes les manières, le remplacement de Mme B. nous semble s'imposer d'urgence.

Cette lettre eut pour conséquence de déclencher une véritable guerre de clochers à Lorient. En effet, Emmanuel Svob qui n'était plus maire en 1938, écrivit à plusieurs reprises au nouveau maire, ainsi qu'à l'inspecteur académique.

Cette affaire fit les choux gras de la presse lorientaise pendant près d'un an ! Dès lors, deux solutions s'avançaient : soit la situation continuait à se dégrader et sur l'impulsion de Vannes, la majorité des élèves aurait été transférés à Kerpape.

En 1936 et à la suite des aménagements de la propriété, la ville de Lorient crée une auberge de jeunesse dans l'ancienne orangerie du parc De Solminihac. Située dans les jardins elle accueillait de très nombreux groupes de jeunes gens, mais était également le lieu de repos privilégié des organisateurs de nombreuses festivités qui avait lieu à l'époque dans le parc (fêtes du collège des jeunes filles, fêtes laïques...). En septembre 1939, à la veille de la déclaration de guerre, un marché était signé entre la ville et une entreprise, afin d agrandir l'auberge de jeunesse et de quasiment doubler sa capacité d'accueil.

Du fait de l'actualité, le chantier ne cessera d'être repoussé et finalement ne se fera jamais.

Pendant la guerre, le bâtiment sera occupé par les troupes allemandes, ils y installeront un dortoir et un atelier mécanique... Ils y ferons en fin de compte les travaux que la ville avait prévue en septembre 1939, si bien qu' au temps de la cité de Baraques, l'auberge en très bon état et flambant neuve, servira en tout premier lieu à reloger des employés municipaux, puis petit à petit reprendra ses fonctions d'accueil.

L'auberge de jeunesse de la ville de Lorient sera transférée sur les rives du Ter, à Lorient en 1969. Ensuite utilisé comme remise par les derniers occupants des Baraques, Le bâtiment sera aussi le lieu de rencontre nocturne d'une nouvelle jeunesse... Ce qui ne manqua pas d'être un sujet de réclamation récurrent de la part des voisins qui voyaient ces rassemblements d'un mauvais œil...progressivement, après la fin des années 1970 et la disparition de la cité de Soye.

Texte extrait du livre Mémoires de Soye, de château en baraques - Mickaël Sendra- Association Mémoire de Soye -2004.



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)